Basket: le port du voile désormais autorisé par la Fédération internationale de basket-ball

04/05/2017 à 13h56

La nouvelle règle a été “développée pour minimiser le risque de blessure et préserver une uniformité de couleur avec le reste de l’équipement vestimentaire”.

Réunis mercredi à Hong Kong, les membres du Bureau central de la Fiba ont approuvé “la proposition soumise par la commission technique qui autorise le port du voile pour les joueuses”. Ratifiée jeudi par le Congrès de l’organisation, elle entrera en vigueur le 1er octobre. L’instauration de cette nouvelle mesure a été motivée par le fait que «dans certains pays, le code vestimentaire, qui impose que la tête et/ou le corps entier soi(en)t recouvert(s), n’était pas adapté» aux règlements de la Fiba.

Noir, blanc ou de la même couleur que le maillot

En 2014, l’équipe féminine du Qatar avait par exemple renoncé à participer aux Jeux Asiatiques en Corée du Sud après que le port du hijab sur le terrain a été refusé à ses joueuses.

La décision de la Fiba met fin à une interdiction de 20 ans des couvre-chefs religieux, initialement imposée pour des raisons de sécurité. “La nouvelle règle a été développée afin de minimiser le risque de blessure et de préserver une uniformité de couleur avec le reste de l’équipement vestimentaire”, précise l’organisation internationale. Le

voile, turban ou la kippa devront être blancs, noirs ou de la même couleur que celle du maillot. Il devront ne pas couvrir entièrement ou partiellement une partie du visage et ne pas être dangereux pour autrui.

L’équipe